 www.neoclean.com	**FICHE TECHNIQUE**	**Gamme Professionnelle**
		Révision :
	NETTOYANT FONTAINE " D60"	Date : 16/12/2005
		Remplace :

TECHNICO CHIMIE AUTO S.A.
Z.A Les Marchais – 28480 LUIGNY
Tél : (0) 237.29.50.50.
Fax : (0) 237.29.55.00.

« CLEAN FONTAINE »
SPECIAL NETTOYANT FONTAINE et DEPARAFFINANT
SPIRDANE D60

Nettoyant solvant de sécurité, permettant le nettoyage et le dégraissage de toutes pièces mécaniques, matériels électriques et électroniques ((Hors tension) bobinages, collecteurs, etc...).
Excellente compatibilité avec les joints, caoutchoucs et tous les plastiques.
Permet également l'élimination des protections paraffinées sur les véhicules neufs.

Faible teneur aromatiques - Point éclair > 60°C

1 - CARACTERISTIQUES PHYSICO CHIMIQUES

Etat physique : Liquide transparent incolore.
Odeur : Odeur d'hydrocarbure aliphatique
Point de congélation / Fusion : < -20 °C
Point d'ébullition : entre 180 et 217 °C
Pression de vapeur (20 □C) : 0.05 kPa
Densité (15 °C) : 0.790
Viscosité (25 °C) : 1.64 mm2/s
Point éclair (PMCC ASTM D93) : 62 °C Caractéristique
Température d'auto inflammation : > 200 °C
Limite d'explosivité (dans l'air) : entre 0.6 et 7 % vol. Approximatif
Solubilité dans l'eau (20 °C) : < 0.10 % poids

2 - MODE D'EMPLOI

Ce produit s'emploie pur, conseillé en fontaine de dégraissage approprié, pour le nettoyage des pièces.
Pour le déparaffinage carrosserie, vaporiser le produit pur puis rincer à l'eau chaude.

3 - RECOMMANDATIONS

Produit X_N Nocif
Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Ne pas respirer les vapeurs.
Eviter le contact avec la peau.
En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Les renseignements contenus dans cette notice ont pour but d'aider les utilisateurs. Ils résultent d'essais effectués en toute objectivité dans nos laboratoires. Il appartient aux utilisateurs de nos produits de s'assurer que ceux-ci conviennent à l'emploi qu'ils veulent en faire. En agissant ainsi, on évitera des erreurs dont nous ne pourrons en aucun cas assurer la responsabilité.